

FICHE TECHNIQUE 2021 | randonnée itinérante accompagnée | 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

De Vernet-les-Bains la "sulfureuse", à Banyuls la "iodée" ville natale du sculpteur Maillol, c'est une symphonie des quatre saisons qui s'offre à vous, tant sur le plan de la végétation que du climat. En effet, c'est une terre de contraste que traverse la dernière partie du GR 10, le mythique itinéraire transpyrénéen.

Du fleuve de la Têt... aux pieds du Canigó ; vous cheminerez sur les plus beaux balcons de ce splendide massif. Vous êtes ici au cœur de montagnes dont les neiges éternelles contemplant la mer... Peu à peu, vous perdez de l'altitude pour rejoindre les fraîches forêts de hêtres et de châtaigniers du Vallespir, région frontalière reculée, riche d'une histoire à la fois tourmentée et passionnante. Le dernier relief des Pyrénées vous guidera par ses douces crêtes jusqu'aux bois de chênes liège et jusqu'à l'écume de la "Grande Bleue".

Des criques où il fait bon se prélasser en admirant et en repensant à tout le chemin parcouru depuis Vernet... ou Hendaye !

► Repères

Début du séjour : le dimanche à 9H à Villefranche-de-Conflent (66)

Fin du séjour : le jour 7 après le petit-déjeuner à Banyuls (66)

Hébergement : en hôtel (2 nuits), en gîte d'étape (3 nuits) et en refuge gardé (1 nuit).

Niveau 4 : 800 à 900 m de dénivelé positif et 5 à 6 heures de marche par jour.

Portage : affaires personnelles pour 1 nuit

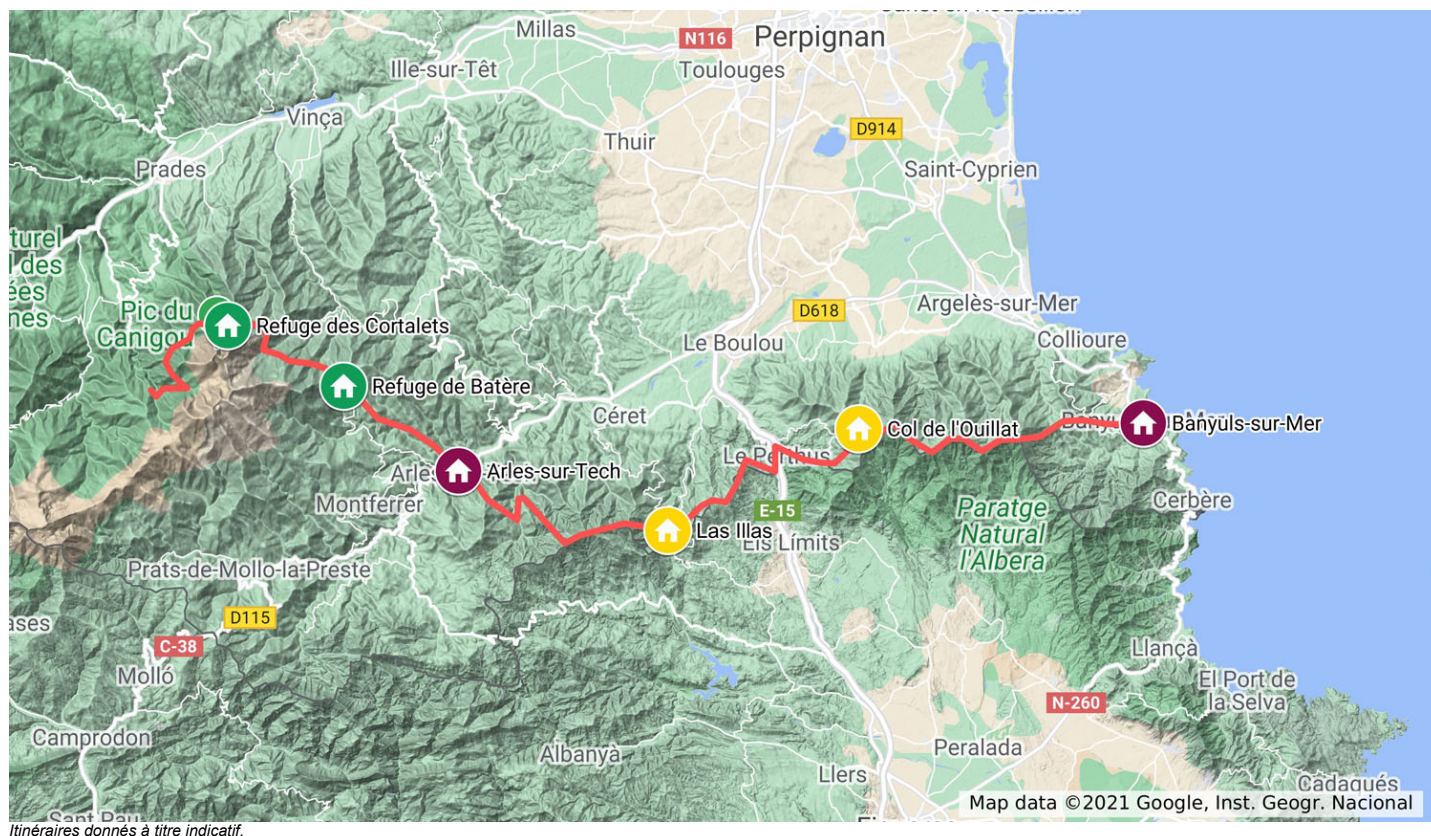
Encadrement : accompagnateur en montagne diplômé spécialiste de la culture locale

Groupe : 4 à 12 personnes

Prix 835 €

Dates : de juillet à septembre

Pour cette partie, nous avons délibérément choisi de vous proposer de marcher TOUS les kilomètres du GR 10. Comme de vrais puristes du GR 10!



Le programme jour par jour

Jour 1 : Rendez-vous à 9H en gare de Villefranche-de-Conflent.

Transfert au refuge de Mariailles, splendide et doux site qui domine de spectaculaires gorges, au cœur des sauvages forêts du bassin de Cadi. L'itinéraire suit alors un charmant sentier en balcon sur les flancs du massif du Canigou. Arrivée sur les prairies des Cortalets par l'Estanyol, duquel la légende voit sortir des dragons entre les brumes... Nuit au refuge des Cortalets.

5 heures 30 de marche, + 910 m ; - 480 m de dénivelé.

Jour 2 : Cortalets - Batère.

Quittant le refuge centenaire des Cortalets, vous suivez le balcon du Canigou une bonne partie de la journée. Pas après pas, vous découvrez un panorama saisissant. La vue s'étend du Roussillon à la Méditerranée jusqu'à la Cerdagne et au Capcir ; et des Corbières à la Montagne Noire jusqu'à Sète et aux Cévennes. En fin de journée, vous parcourez la "route du fer", les sites miniers du Canigou jadis réputés pour la qualité de leur minerai. Nuit au gîte de Batère.

5 heures de marche, +270 m ; -970 m de dénivelé.

Jour 3 : Batère – Arles-sur-Tech

Journée de descente par la vallée du Riuferrier. Peu à peu le Canigou s'éloigne derrière vous, mais c'est pour mieux le revoir les jours suivants ! Tout ici évoque l'exploitation de ce massif ferrugineux : mine de Batère, col de la Descarga, la Fargue, Riuferrier... Vous atteignez Arles, logée dans un méandre du Tech. Ce petit bourg médiéval abrite l'abbaye Sainte Marie fondée au VIII^e siècle et un cloître du XIII^e siècle. D'Arles, le sentier monte vers le col de Paracolls et le hameau de Montalba d'Amélie à l'isolement et au charme incomparables. Petit transfert et nuit en hôtel à Arles-sur-Tech.

6 heures 15 de marche, +810 m ; -1720 m de dénivelé.

Jour 4 : (Arles-sur-Tech) Montalba - Las Illas

Petit transfert à Montalba. Sortant des bois de hêtre et de châtaignier, le col Cerda s'offre à vous pour une pause "salvatrice" au pied du singulier roc Sant Salvador. Puis, c'est au tour de la crête du roc de Frausa de vous émerveiller avec son large panorama sur la plaine catalane de l'Empordà. Après une belle descente boisée et en picorant des masias isolées toutes plus majestueuses les unes que les autres, arrivée dans le hameau et nuit à Las Illas.

5 heures 45 de marche, +1100 m ; -1070 m de dénivelé.

Jour 5 : Las Illas - Col de l'Ouillat.

Un itinéraire de maquis et de forêts entre deux pays. Vous découvrez les ruines romaines de Panissars : trophée de Pompée et Via Domitia. Le col du Perthus vite oublié, le chemin grimpe vers le col de l'Ouillat par le hameau de Saint Martin de l'Albère et ses belles bâtisses en pierre. Nuit en gîte au chalet de l'Albère.

6 heures 30 de marche, + 950 m ; - 560 m de dénivelé.

Jour 6 : Col de l'Ouillat - Banyuls.

Le pic du Neulos, dont les flancs abritent un ancestral puits à neige, marque la frontière entre France et Espagne.

Le GR 10 suit cette frontière que les Catalans du Nord comme du Sud aiment à ignorer. Les senteurs de thym, de lavande, de sauge vous accompagnent jusqu'au pied de la vigie Madeloc avant de descendre au milieu des vignes vers Banyuls et la mer. Nuit en hôtel à Banyuls-sur-Mer.

6 heures 15 de marche, + 780 m ; - 1720 m de dénivelé.

Jour 7 : Fin du séjour après le petit-déjeuner à Banyuls.

► Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

Accès

Début du séjour : le jour 1 à 9H en gare SNCF de Villefranche-de-Conflent ; dénomination SNCF : Villefranche - Vernet-les-Bains (66)
En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le jour 7 après le petit-déjeuner à Banyuls-sur-mer (66).

Retour possible de Banyuls à Villefranche par train SNCF.

Arriver sur place :

> en train : gare d'accueil Villefranche - Vernet-les-Bains (66), pour le retour : Banyuls (66)

Horaires et tarifs : Tél. 36 35 ou <http://www.voyages-sncf.com/>

> en voiture depuis Narbonne, suivre la RN 9 ou l'autoroute A 9 jusqu'à Perpignan (sortie Perpignan Sud - Andorre - Prades), puis prendre la RN 116 direction Prades/Andorre. Parking à la gare de Villefranche.

Parkings :

- gare SNCF Villefranche – Vernet-les-Bains

- À l'hôtel Les Sources 2** ou Le Princess 3*** à Vernet-les-Bains si vous y dormez la veille

Quitter Banyuls :

Retour de Banyuls à Villefranche par train SNCF (www.oui.sncf/) ou en bus du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (<http://bus1euro.cd66.fr/horaires-et-itineraires-bus-a-1-euro/>).

Si vous choisissez de venir en voiture, nous vous conseillons de stationner votre véhicule au point d'arrivée du séjour et de rejoindre le point de départ la veille du début de votre séjour. Vous aurez ainsi le temps de faire le trajet et vous ne serez pas fatigués par votre semaine de randonnée.

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

> en voiture : à Vernet-les-Bains, Hôtel Les Sources**, Tél : 04 68 05 52 84 ou Le Princess 3*** Tél : 04 68 05 56 22

Prévenez nous avant le départ pour profiter d'un rendez-vous spécial directement à l'hôtel.

> en train : à Villefranche-de-Conflent, Auberge du Cèdre (à 300 mètres de la gare), Tél. 07 50 43 90 87

Hébergement & repas

En chambre de 2 ou 3 personnes en hôtel (2 nuits) ; et en dortoir en gîte d'étape (3 nuits) et en refuge gardé (1 nuit). Pas de possibilité de chambre individuelle.

Nuit en hôtel, auberge et chambre d'hôtes

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Le plus souvent, vous profiterez d'une douche et de sanitaires individuels présents dans votre chambre. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Nuit en gîte d'étapes

C'est dans de petits dortoirs que vous dormirez, équipés de matelas, couvertures et oreillers. Ce que le gîte perd en confort, il le gagne en chaleur, en ambiance familiale et en convivialité. Soirées animées en perspective... Le linge de toilette n'est pas fourni.

Nuit en refuge de montagne

Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonades fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Niveau 4

En moyenne chaque jour : 850 m de dénivelé positif et 5 heures 45 de marche effectives. Terrain : bons sentiers.

Dénivelé positif maximum : + 1 100 m

Dénivelé total en montée : + 4 800 m

Dénivelé total en descente : - 6 520 m

Altitude mini / maxi de passage : 0 m / 2 255 m

Portage & transport des bagages

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche sauf pour la nuit du jour 1 passée en refuge gardé (duvet non nécessaire). Les bagages sont transportés par véhicule entre les étapes. Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

Transferts

- Jour 1 de Villefranche-de-Conflent (ou Vernet-les-Bains) au refuge de Mariailles (30 min)

- Jour 3 : de Montalba d'Amélie à Arles (25 min)

- Jour 4 : d'Arles à Montalba d'Amélie (25 min)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

Groupe

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

Encadrement

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girofle à déguster, la grotte cachée à visiter...

Dates & prix

11/07 au 17/07/2021
22/08 au 28/08/2021
19/09 au 25/09/2021

Prix : 835 € / pers.

Le prix comprend :

- Frais d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Transport des bagages (sauf pour 1 nuit)
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur (B.E.)

Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et de séparation
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Douches payantes dans le refuge
- Assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir (pour les circuits avec nuits en gîte ou refuge)

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée et une ou plusieurs nuits en autonomie en refuge ou gîte (40-50 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *La Nature Méditerranéenne en France* Philippe Martin – Écologistes de l'Euzière
- *L'histoire des Catalans* de Bouille et Colomer
- *Le Canigou, montagne sacrée* de Joseph Ribas

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 7 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- à moins de 7 jours du départ* : 75 % du prix total du séjour.

*En cas de non présentation le 1^{er} jour au lieu de rendez-vous et à l'heure prévue au programme (dans un délai de 15 minutes), aucun remboursement ne saurait être dû.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle pourra vous être facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

En cas d'annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles, notamment liées à l'épidémie de Covid-19 / Coronavirus (confinement imposé, fermeture des frontières, déplacements interdits...), Randonades rembourse l'intégralité des sommes versées. En revanche, si le client doit annuler sa participation pour cause de maladie (y compris Covid-19) ou abandonner en cours de séjour, il devra s'acquitter des frais d'annulation (ci-dessus).

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.